

Nous vous connaissons bien et depuis longtemps. Nous avons, à votre écoute, intégré vos exigences pour vous proposer des solutions sur mesure, adaptées à vos risques spécifiques.

Pour vous, et avec vous, nous avons créé des solutions innovantes pour optimiser vos tâches de gestion des sinistres. Notre objectif ? Faciliter votre travail au quotidien, en s'appuyant sur des technologies de pointe qui allègent et accélèrent les procédures de gestion.

Vous le savez, la conjoncture actuelle est difficile notamment pour les secteurs de la finance et de l'assurance. Face à une situation particulièrement complexe nos experts sont là pour vous accompagner, vous conseiller et anticiper les risques qui pourraient vous affecter. Notre solide expérience et notre spécialisation sont des atouts pour vous apporter un regard sur la situation du marché de l'assurance Immeuble.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour évoquer ces sujets... et d'autres.

Sommaire

- Une situation difficile pour le marché de l'assurance Immeublep.1-2
- Bessé ImmoPlus continue à innover p.2

Une situation difficile pour le marché de l'assurance Immeuble

En cette fin d'année 2011, la situation du marché de l'assurance est complexe, propice à l'inquiétude. Celui de l'Immobilier n'échappe pas à la règle. Par leur veille pointue et continue, nos experts restent en alerte pour anticiper les risques et vous assurer un accompagnement constant et avisé. Voici nos prévisions et nos conseils pour les mois à venir :

Un contexte "compliqué" pour le secteur des assurances

Notre devoir de conseil nous amène à attirer votre attention sur l'environnement du monde de l'assurance :

- Le **risque de pertes significatives sur les dettes des Etats européens** s'accroît, or les assureurs français détiennent 16 % de la dette de l'Etat français
- La **quasi disparition des produits financiers** fragilise très fortement le bilan des assureurs
- Les règles prudentielles "**Solvabilité II**" imposent un renforcement des fonds propres consommateurs de capitaux

La conjonction de ces phénomènes rend la situation difficile. Elle oblige les assureurs à rééquilibrer immédiatement leurs comptes techniques, entre les sinistres et les primes.

A cet égard, la situation d'un assureur français de tout premier plan dont la presse a fait largement écho depuis plus d'un mois est éloquente.

Les difficultés propres au marché des assurances de l'Immobilier

Le marché des assurances de l'Immobilier est bien spécifique et réagit de manière propre au contexte de pression sur le secteur des assurances.

- **Le nombre d'assureurs s'intéressant à la copropriété est en baisse constante**, avec une tendance encore plus marquée pour les immeubles anciens de moins de 3 000 m².
- **Les résultats techniques sont très tendus** sous les effets conjugués du vieillissement du parc et de l'augmentation du coût des travaux de réparation. Notons que le passage du taux de TVA de 5,5 % à 7 % au 1^{er} janvier 2012 aggravera le phénomène en cours.
- **Le nombre de sinistres par an et par copropriété est en hausse**, concernant notamment le bris de glace/le vandalisme/les dégradations de toute nature.
- **Les catastrophes naturelles de grande ampleur sont de plus en plus fréquentes** en France. Souvenons-nous des tempêtes Klaus en 2009 et Xynthia en 2010 ou encore des très récentes inondations qui ont frappé le Sud-Est en novembre 2011.

La combinaison de ces facteurs aura un impact sur les assurances de vos mandants en 2012. Nous demeurerons extrêmement vigilants dans notre sélection d'assureurs. Ces derniers devront donner les meilleurs gages de solvabilité et être en capacité de remplir dans la durée la totalité de leur engagement en cas de sinistre.

C'est ce que nous avons réalisé depuis toujours en centrant nos opérations auprès d'assureurs de premier plan comme notamment AXA/GROUPE MMA COVEA/GENERALI/ACE EUROPE.

Plus que jamais, nous mettons tout en œuvre pour défendre au mieux vos intérêts et ceux de vos mandants auprès d'assureurs de première catégorie dans un contexte de marché particulièrement complexe.

Bessé ImmoPlus continue à innover

Nos solutions anticipent vos besoins, pour vous garantir simplicité, efficacité et rapidité dans la gestion de vos dossiers sinistres. Nous vous apportons des outils de gestion innovants, économiseurs de charges de gestion et porteurs de valeur ajoutée pour vous.

CIEL, l'extranet indispensable pour suivre en temps réel vos dossiers



Depuis cette année vous pouvez accéder à **un espace personnel sur l'extranet** www.immoplusligne.fr. Vous avez ainsi l'opportunité de consulter à tout moment vos contrats de copropriété et l'état de vos sinistres.

Grâce à cet outil, la gestion des sinistres est plus **efficace** et plus **rapide**. Vous êtes informés automatiquement par mail en **temps réel** de l'ensemble des actes de gestion survenant sur vos dossiers sinistres. Vos équipes gagnent du temps et allègent leur charge de travail.

Vous êtes déjà nombreux à avoir adopté ce service.

Soucieux de toujours mieux vous accompagner pour faciliter votre gestion au quotidien, nous travaillons d'ores et déjà à compléter ce dispositif novateur. En 2012, nous finaliserons le process de **déclaration de vos sinistres directement en ligne** afin de supprimer les fastidieuses opérations de photocopie, courrier, etc. Une démarche pensée par nos experts pour économiser votre temps, votre énergie mais qui s'inscrit aussi dans une démarche de développement durable contre le gaspillage de papier.

Le paiement des sinistres par virement bancaire

Vous pouvez dorénavant bénéficier d'un paiement des sinistres Immeuble par virement. Ce règlement est plus rapide et il allège vos tâches de gestion. Le bénéfice se mesure aussi auprès de vos mandants : ils seront encore plus satisfaits de l'efficacité de votre gestion.

Nos équipes se rapprocheront très prochainement de vous afin de systématiser ces procédures qui vous permettront d'affecter directement dans votre comptabilité le virement reçu. Nous sommes par ailleurs en mesure de prendre en compte **la mise en place de compte bancaire individualisé par syndicat**.

Le Cabinet Bessé en quelques mots...

Le métier du Cabinet Bessé est centré sur le conseil sur-mesure en gestion de risques et assurance, et l'accompagnement durable de ses clients.

- Un acteur solide et incontournable : fondé il y a 50 ans, le Cabinet Bessé est aujourd'hui l'un des leaders du courtage et du conseil en assurance pour les entreprises en France. Plus de 550 M€ de primes apportées aux assureurs en 2010.
- 275 collaborateurs présents à Nantes, Paris et Londres.
- Une société indépendante avec un actionnariat familial stable, qui a connu une croissance organique de 6,3 % en 2010.



Contactez-nous

CABINET BESSÉ IMMOPLUS
Tél. Nantes : 02 40 41 49 75
Tél. Paris : 01 75 77 75 70